



Les représentants et membres de l'ECA souhaitent apporter leurs observations sur le projet de cession de la filiale CIMPA à une société externe au groupe AIRBUS Group.

Le PLM étant reconnu comme stratégique pour le groupe, il est important de conserver l'expertise aujourd'hui portée par CIMPA dans ce domaine pour les différents projets et programmes industriels stratégiques d'AIRBUS Group. En ce sens, il est à regretter que les solutions alternatives proposées par le biais de l'expert du Comité d'Entreprise CIMPA n'aient pas trouvées d'écho favorable.

Néanmoins, afin de pérenniser le savoir-faire de CIMPA et de satisfaire les enjeux économiques de ces prochaines années, il est important d'apporter toutes les garanties au succès du futur CIMPA, à savoir :

- **Un niveau d'activité et de chiffre d'affaire durable dans AIRBUS Group**
- **La sauvegarde des emplois et de la localisation des activités, en prévoyant les clauses nécessaires de retours dans le groupe pour les salariés concernés**
- **Un maintien d'AIRBUS dans le capital**
- **Un maintien des acquis sociaux (convention collective, accords groupe et société)**
- **Une conservation des règles de mobilité avec le groupe, incluant la reprise de l'ancienneté**

Compte tenu de l'évolution du marché, CIMPA se doit certes, d'évoluer; mais seules l'ensemble de ces garanties permettra d'assurer un changement à niveau de compétence et de qualité équivalent; assurant en cela le maintien de liens forts bénéfiques à la fois au groupe et aux salariés de CIMPA.